

## Synopsis :

# « Droits de regards »

1961- 2011

AMNESTY INTERNATIONAL ET LES PHOTOGRAPHES

Depuis plus de 50 ans, Amnesty International témoigne de la violence du monde.

Ses rapports, fruits d'enquêtes menées sur les terrains les plus variés, identifient, dénoncent et nomment les violations des droits humains commises chaque jour dans le monde. La force de ces écrits a entraîné des prises de conscience et des mobilisations de citoyens du monde entier. Des chefs d'Etats, des gouvernements, des décideurs se sont régulièrement vus mis face à leur responsabilité.

***Droits de regards*** repose sur le lien étroit qui depuis ses débuts lie Amnesty International aux photographes. La sélection ici présentée constitue un constat flagrant de la barbarie des dernières décennies : de l'exécution sommaire d'un prisonnier à la fuite éperdue d'une petite fille dont le village vient d'être bombardé au napalm, des crimes génocidaires aux massacres d'opposants, de la détresse des réfugiés et des immigrés à celle des femmes battues, des enfants réduits en esclavage ou prostitués aux femmes et hommes jetés à la rue par les lois de l'économie...

Mais qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit ici moins de recenser les horreurs de ce monde que de souligner le rôle que joue la photographie dans le combat pour les Droits humains.

Par leur caractère emblématique, certaines de ces photographies ont durablement contribué à modifier la perception des événements dont elles témoignent. D'autres représentent des personnes dont toute la vie a été consacrée au combat pour les droits humains et qui en sont devenues des figures emblématiques, comme Martin Luther King ou Nelson Mandela. Beaucoup enfin sont des témoignages de victoires : comme par exemple, celles de femmes qui votent, se forment, l'emportent sur les assassins de leurs enfants....

Dans cette histoire contradictoire des Droits humains - qui est sans doute la grande épopée de notre temps - la photographie joue un rôle essentiel. Elle montre et elle témoigne dans le moment même, des événements. Et, au-delà, elle garde vive notre mémoire individuelle et collective.

Elle constitue également un appui déterminant dans le travail des organisations et des mouvements qui se donnent – comme Amnesty International – la mission d'identifier, de nommer, de dénoncer les violations des Droits humains.